



Le Droit à l'envers !

« Droit d'initiative populaire »

Comment concilier la stabilité des institutions avec la protection des droits d'initiative populaire ?
Notamment le droit d'insurrection contre les autorités en place. Solution ?

C'est le « référendum révocatoire » prévu par la constitution du Venezuela et de plusieurs Etats fédérés des USA. Un pourcentage d'électeurs peut à tout moment faire demander au peuple si le mandat d'un élu est confirmé ou stoppé...

Nous pourrions mettre fin plus tôt que prévu, calmement et démocratiquement, au mandat d'un maire, d'un conseiller général ou d'un député. Et même d'un président de la République !

François Hollande lui-même envisageait l'idée !

Dans son livre *Devoirs de vérité*, écrit avec **Edwy Plenel** en 2006, il se disait partisan d'un exercice de vérification démocratique au milieu de la législature ».

Extrait de livre « *L'Ere du Peuple* » de Jean-Luc Mélenchon.

Réflexion casse tête :

Aujourd'hui au pouvoir, quel obstacle se dresse devant le Président pour installer cette proposition ?

A priori, rien !

En 2006, quel obstacle se dressait devant lui pour installer cette proposition ?

A priori, tout, car il n'était pas au pouvoir.

Moralité : ...

Cachez ce militantisme que je ne serais voir !!!

je relève seulement les bonnes idées, réflexions, qu'elles soient d'hommes politique ou pas, de candidat ou pas. Tous simplement parce que ce sont les propos qui font l'a personne et non l'inverse.

...

Quand la gauche passe a droite, et inversement proportionnel, évite de rouler au centre car il y a déjà du monde.
Construit un nouveau chemin a travers champs...et évite les pesticides et les gaz...

Bien à vous.

Jean-Luc Le Floch

<http://lve2.e-monsite.com/>

« Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue »

A suivre...

Passer le message...

